

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 123 les crédits de paiement du Plan d'équipement de développement économique et social, disponibles au 31 décembre 1964.

n° 123

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 janvier 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Les crédits de paiement du Plan d'équipement et de développement économique et social de la tranche 1964 de la loi-programme 1961-1965 non consommés au 31 décembre 1964 sont arrêtés comme suit par chapitres budgétaires et reportés sur la tranche 1965.